



Grandes cultures

Avertissement No 23 – 8 juillet 2014

La rouille jaune du blé : un nouvel envahisseur au Québec

- [État de la situation.](#)
- [Historique.](#)
- [Biologie et symptômes.](#)
- [Dépistage.](#)
- [Moyens de lutte.](#)
- [Références.](#)

LA ROUILLE JAUNE DU BLÉ : UN NOUVEL ENVAHISSEUR AU QUÉBEC

État de la situation

En juillet 2013, la rouille jaune causée par le champignon *Puccinia striiformis* f. sp. *tritici* a été observée pour la première fois au Québec dans un essai de performance de blé de printemps localisé à la station de recherche de l'Université Laval à Saint-Augustin-de-Desmaures (Rioux, 2014). En 2014, cette nouvelle maladie récidive dans plusieurs régions dans le blé d'automne et pourrait toucher le blé de printemps.

Les visites récentes des essais de performance de blé d'automne ont révélé sa présence à Saint-Augustin-de-Desmaures et à La Pocatière, où la majorité des cultivars/lignées (23 sur 25) à l'essai présentent des symptômes et dont cinq sont fortement touchés (figure 2). Quelques symptômes ont également été observés à ces deux stations sur les feuilles du bas de certains cultivars/lignées de printemps.

Il est présentement trop tard pour intervenir pour le blé d'automne. Par contre, pour le blé de printemps, un suivi régulier des champs est de mise. Il est possible que les températures généralement plus chaudes de juillet empêchent la rouille jaune de se développer et de faire des dommages. Il est possible aussi que nous ayons affaire aux « *high temperature strains* », des souches de rouille jaune qui sont apparues dans le sud-est des États-Unis et qui réussissent à proliférer à des températures plus élevées (Denis Gaudet, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbrige, communication personnelle). Quoi qu'il en soit, il vaut mieux vérifier afin d'intervenir au bon moment.

Historique

La rouille jaune du blé représente une des maladies du blé les plus importantes à travers le monde. Dans la plupart des régions productrices de blé, la rouille jaune peut causer entre 10 et 70 % de pertes de rendement (Chen, 2005). Au Canada, la rouille jaune du blé affectait uniquement les provinces de l'ouest (Colombie-Britannique, Alberta et Saskatchewan), mais depuis les années 2000, elle affecte également des provinces de l'est (Manitoba et Ontario). Au Québec, la culture du blé représente environ 50 000 hectares et était jusqu'à tout récemment épargnée par cette maladie.

Biologie et symptômes

Les feuilles atteintes présentent des lésions (décolorations) de forme allongée disposées en longues lignes parallèles au limbe de la feuille (figures 3 et 4). Lorsque les conditions sont propices à son développement, le champignon produit dans ces lésions de petites pustules jaune orangé et de forme allongée que l'on nomme urédies. Chaque urédie contient des milliers d'urédospores pouvant se disperser aisément par le vent sur de longues distances et infecter d'autres plants de blé. La rouille jaune attaque les tissus verts de la plante (feuilles, gaines et épis) et l'infection peut survenir à n'importe quel stade de développement du blé. Contrairement aux autres rouilles, la rouille jaune n'a besoin, à la limite, que d'un seul point d'infection pour se propager dans toute la feuille, privant ainsi cette dernière de sa capacité de photosynthèse. Une telle réduction de photosynthèse peut affecter grandement le rendement, surtout s'il s'agit de la feuille étendard.



Figure 1 : Première observation de rouille jaune sur du blé de printemps à Saint-Augustin-de-Desmaures en juillet 2013 (flèches jaunes). Quelques pustules de rouille brune sont également présentes (flèche brune).
Crédit photographique : Sylvie Rioux

Figure 2 : Plants de blé d'automne fortement infectés par la rouille jaune à Saint-Augustin-de-Desmaures en juillet 2014
Crédit photographique : Sylvie Rioux



Figure 3 : Lésions allongées avec et sans pustules jaunes sur une feuille de blé d'automne à Saint-Augustin-de-Desmaures en juillet 2014
Crédit photographique : Sylvie Rioux



Figure 4 : Pustules jaunes et noires de rouille jaune sur une feuille de blé d'automne à Saint-Augustin-de-Desmaures en juillet 2014
Crédit photographique : Sylvie Rioux

Les urédospores de la rouille jaune ont besoin d'eau libre sur le feuillage (pluie ou rosée) et de températures entre 7 et 12 °C pendant environ 3 heures pour germer et infecter les tissus. Une fois dans la plante, le champignon prend entre 8 et 14 jours à des températures optimales (10 à 15 °C) pour produire d'autres urédospores (Chen et coll., 2014). À des températures plus élevées (jusqu'à 25 °C) ou plus basses (jusqu'à 0 °C), son développement est plus lent.

À la fin de la saison, lorsque les céréales arrivent à maturité, les pustules produisent un autre type de spores de couleur noire. Ces spores sont cependant incapables d'infecter le blé. Le champignon a plutôt besoin, au printemps, d'un hôte alternatif comme l'épine-vinette (*Berberis* spp.), un arbuste présent au Québec, pour produire un autre type de spores (écidiospores) qui elles, peuvent infecter le blé.

Bien que cette espèce de rouille ait la possibilité de compléter son cycle sur un hôte alternatif, on pense que les épidémies qui surviennent au Canada sont le plus souvent initiées au printemps par des urédospores provenant du sud des États-Unis, où des hivers doux permettent leur survie sur du blé d'automne ou d'autres graminées pouvant être infectées (Chen et coll., 2014). En Ontario, par exemple, cet inoculum arrive généralement tard en saison et produit peu de dommages (MAAARO, 2009). Il semble possible aussi que le champignon pathogène puisse survivre aux hivers canadiens dans les régions où le couvert de neige est suffisant (André Laroche et Denis Gaudet, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge, communication personnelle). Un tel inoculum présent plus tôt en saison a le potentiel de causer de plus grandes pertes de rendement chez les cultivars sensibles.

Dépistage

La méthode de dépistage de la rouille jaune consiste à :

- Marcher les champs et observer d'abord la présence de lésions allongées sur les feuilles du haut, du milieu et du bas.
- Vérifier s'il y a présence de pustules jaunes dans ces lésions. Une **loupe** pourrait être nécessaire pour cette vérification puisque les pustules de rouille jaune sont plus petites que celles de la rouille brune (figure 1 et tableau 1).
- Noter le nombre de feuilles où des pustules de rouille jaune sont présentes. Ceci permettra d'évaluer le pourcentage de feuilles atteintes.
- Si vous observez des zones jaunies dans votre champ, il peut s'agir de la rouille jaune du blé. Bien que le potentiel de rendement de ces zones jaunies soit déjà probablement affecté, le reste du champ pourrait bénéficier d'une intervention.
- Si vous avez des doutes quant à la présence de la rouille jaune, un échantillon pourrait être envoyé au Laboratoire de diagnostic en phytoprotection du MAPAQ pour des fins de validation. Pour procéder à un envoi d'échantillon au Laboratoire, veuillez d'abord contacter Katia Colton-Gagnon par téléphone au 450 464-2715, poste 242, ou par courriel à l'adresse : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca.

Moyens de lutte



Les moyens de lutte utilisés pour contrer cette maladie sont soit l'utilisation de cultivars résistants ou l'application d'un fongicide. Pour le moment, le Réseau grandes cultures du Québec (RGCCQ) dispose de peu de données sur le degré de sensibilité des cultivars de blé à la rouille jaune. De l'information sera disponible dès cet hiver si les sites d'essai sont touchés par la maladie.

Quand faut-il intervenir avec un fongicide?

Dans le guide de production du blé d'automne de l'Alberta (*Alberta Wheat Commission, 2013*), on mentionne qu'il faut prévoir une intervention lorsque 5 % des feuilles du champ présentent des symptômes et que, idéalement, l'application d'un fongicide foliaire homologué contre la rouille jaune doit se faire avant que 5 % de la surface foliaire de la feuille étandard (dernière feuille du haut) soit atteinte, ce qui correspond environ à quatre lésions d'au moins un centimètre.

Pour connaître les fongicides homologués pour lutter contre la rouille jaune du blé, consultez le site [SAGE pesticides](#). Notez que certains fongicides utilisés pour lutter contre la fusariose sont aussi homologués contre la rouille jaune. S'il y a présence de rouille jaune dans votre champ et que vous prévoyez appliquer un de ces produits contre la fusariose, vous ferez ainsi d'une pierre deux coups.

Tableau 1 : Différenciation entre la rouille jaune et la rouille brune du blé

Caractéristiques des pustules	Rouille jaune	Rouille brune
Couleur	Jaune	Orange-brun
Forme	Petites, allongées, densément disposées sur les jeunes feuilles et disposées en ligne sur les feuilles plus vieilles	Circulaires à ovales, disposées de façon aléatoire sur la feuille
Localisation	Sur la surface de la feuille, mais aussi dans la gaine et les glumes	Sur la surface de la feuille et dans la gaine
Photos		

Adapté de Murray et coll., 2005

Références

- Alberta Wheat Commission. 2013. Winter wheat production manual. Disponible en [ligne](#).
- Chen, X.M. 2005. Epidemiology and control of stripe rust (*Puccinia striiformis* f. sp. *tritici*) on wheat. *Canadian Journal of Plant Pathology* 27: 314-337.
- Chen, W., Wellings, C., Chen, X., Kang, Z., Liu, T. 2014. Wheat stripe (yellow) rust caused by *Puccinia striiformis* f. sp. *tritici*. *Molecular Plant Pathology* 15: 433-446.
- Evans, K, Israelsen, C, Pace, M, Barhill, J. 2008. Wheat Stripe Rust. Utah pests fact sheet. Utah State University Extension. Disponible en [ligne](#).
- Murray, G., Wellings, C., Simpfendorfer, S., Cole, C. 2005. Stripe rust : Understanding the disease in wheat. NSW Department of Primary Industries. Disponible en [ligne](#).
- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO). 2009. Rouille jaune. Maladies des grandes cultures : Maladies des céréales. Guide agronomique des grandes cultures – publication 811F. Disponible en [ligne](#).
- Rioux, S. 2014. Maladies des céréales observées en 2012 et 2013 au Québec. *Canadian Plant Disease Survey* 94: 122-123. Disponible en [ligne](#).

Texte rédigé par :

Annie-Ève Gagnon et Sylvie Rioux

Avec la collaboration de :

Katia Colton-Gagnon et Yves Dion

[Groupe de travail sur les maladies des grandes cultures](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 23 – Grandes cultures – 8 juillet 2014